

FFPC FONDATION POUR
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET CONTINUE



Rampe du Pont-Rouge 4
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 339 90 19
info@ffpc.ch



SOMMAIRE

La Fondation en bref

Message du Président 2013: Nicolas Rufener
A propos de la Fondation
Schémas explicatifs
Eclairage de Sabrina Cohen Dumani, Directrice

Prestations financées

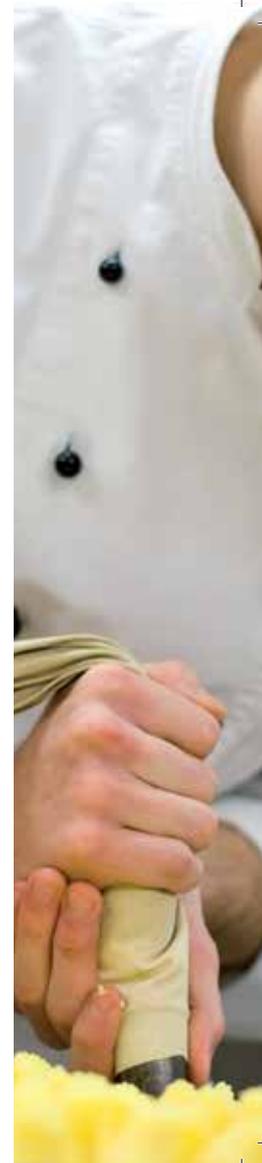
Formation professionnelle initiale
Formation continue des adultes

La Fondation en chiffres

Principaux financements
Comptes d'exploitation
Bilan

Organisation de la Fondation

Le Conseil de Fondation
L'administration
Quelques partenaires financés par la Fondation





Message du Président 2013

Nicolas Rufener



Le système dual de formation professionnelle helvétique est largement cité en exemple dans les pays nous entourant. Avec la formation continue, il constitue l'un des piliers de la réussite de notre modèle économique et permet à l'économie de disposer rapidement d'employés qualifiés indispensables à sa croissance.

Mais cela a un coût que les seules entreprises ne peuvent pas assumer intégralement.

C'est pourquoi les associations du monde du travail (associations professionnelles et de travailleurs représentant les partenaires sociaux) jouent un rôle essentiel qui est complété par l'Etat dans un tripartisme pragmatique et efficace.

Concrètement, dans le canton de Genève qui a fait œuvre de pionnier en la matière mais à l'instar aujourd'hui d'autres cantons, un important soutien aux filières professionnelles est assuré, en l'occurrence par la Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue. Celle-ci gère un budget d'environ CHF 14 millions, constitué d'une contribution obligatoire patronale de toutes les entreprises genevoises, y compris les collectivités publiques, en fonction du nombre d'employés (cotisation per capita), ainsi que d'une subvention de l'Etat. Elle prend en charge aussi bien les frais externes de formation des apprentis duals que ceux inhérents aux cours de formation continue des adultes leur permettant d'obtenir un CFC ou une AFP par VAE.

Dans ce contexte, l'année 2013 a été celle des grands changements pour la Fondation!

Tout d'abord, Monsieur Gérard Matthey-Jonais, administrateur depuis de très nombreuses années du Fonds, puis de la Fondation qui lui a succédé, et Madame Françoise Goy, sa fidèle collaboratrice, ont fait valoir leurs droits à la retraite. Qu'ils trouvent ici encore une fois l'expression de la reconnaissance du Conseil de Fondation pour leur engagement et leur dévouement.

C'est donc toute l'équipe administrative de la Fondation qui a dû être renouvelée.

2



La Fondation en bref

Les conditions particulières de la formation professionnelle ont également changé. Elles ont vu les associations professionnelles reprendre à leur compte les cours interentreprises, nécessitant d'importants investissements. Cela s'est traduit par autant de sollicitations de la Fondation, qui y a répondu dans une très large mesure, permettant un transfert de tâches et de charges aussi harmonieux que possible. Mais cela ne s'est pas fait sans d'importantes discussions et réflexions car notre Fondation a dû largement puiser dans ses réserves pour faire face à ces demandes, et surtout s'est vue pour la première fois devoir procéder à des arbitrages car les moyens à disposition étaient inférieurs aux besoins exprimés. **Concrètement, c'est le résultat d'une population active qui se forme de plus en plus et cela touche toute la population, toutes les professions, toutes les entreprises.**

Ce contexte financier particulier a eu ceci de bon qu'il nous a contraints à revoir nos instruments comptables pour améliorer la visibilité budgétaire, renforcer la transparence des coûts et développer des outils de gestion modernes.

Les processus ont été largement revus, améliorés, simplifiés. Ainsi, tant pour les demandeurs que pour le Conseil de Fondation, la procédure est aujourd'hui claire et précise, avec un accent tout particulier mis sur l'égalité de traitement. Les nouvelles technologies sont naturellement largement utilisées avec la volonté de mettre en ligne toutes les demandes dès 2014.

Le Conseil de Fondation ne serait évidemment rien sans une équipe opérationnelle, dynamique et efficace, porteuse de ces changements, de ces chamboulements aurais-je presque envie de dire.

Madame Sabrina Cohen Dumani qui a été engagée comme nouvelle Directrice de la Fondation dès la mi-2013 a mené cette révolution de main de maître! Avec sa nouvelle équipe, composée de Cynthia Avigdor, André Massas et Twana Chevalier, elle a su mener de front d'importants changements organisationnels et fonctionnels, un déménagement, une refonte du système informatique, une dynamisation du site internet, etc., le tout en restant disponible et à l'écoute des entreprises, des associations, des personnes en formation. Chapeau bas!



3



La Fondation en bref

A propos de la Fondation

Fondation de droit public gérée conjointement par le patronat, les syndicats et l'Etat de Genève.

Président 2013: Nicolas Rufener (*Patronat*)

Vice-président 2013: Grégoire Evequoz (*Etat*)

Directrice: Sabrina Cohen Dumani

Membres titulaires: Pierre Weiss, remplacé par Frank Sobczak (*Patronat*), Françoise Weber, Stéphane Mignot (*Syndicat*), Frédéric Ottesen (*Etat*)

Membres suppléants: Nicolas Aune, Guy Suchet (*Patronat*), Joël Mugny, Ana Filipa Chinarro Fazendeiro (*Syndicat*), Cyrille Salort, Thierry Durand (*Etat*)

Ressources 2013: 14 mios.

Type de financement : Formations professionnelles initiales et formations continues



Quelques dates clés

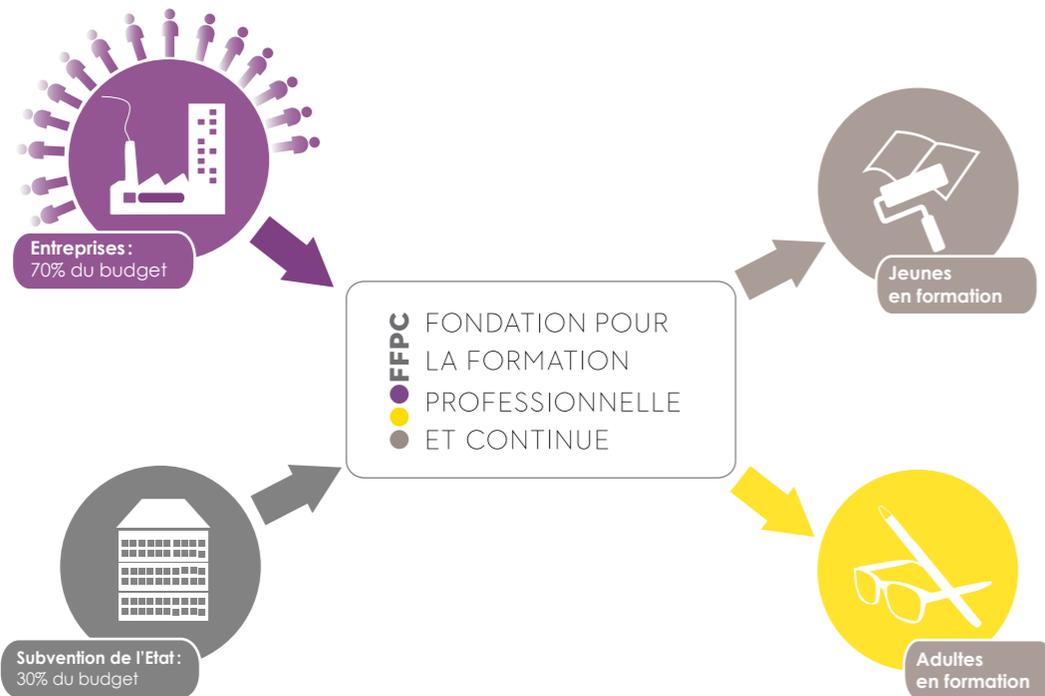
- 1974** Initiative syndicale créant une taxe sur la masse salariale pour encourager les associations professionnelles à promouvoir la formation et partager les charges entre elles
- 1978** Adoption, par le peuple, du texte de l'initiative des syndicats
- 1980** Adoption, par le peuple, du premier texte de loi, puis recours des associations patronales au Tribunal fédéral
- 1985** Adoption d'un texte conforme au droit fédéral
- 1988** Séance inaugurale du Conseil du Fonds en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels (FFPP)
- 2001** Entrée en vigueur du budget extraordinaire du FFPP
- 2004** Extension du champ d'application à l'ensemble des secteurs professionnels, en conformité avec la nouvelle loi fédérale
- 2008** Le FFPP devient Fondation (entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle cf. articles 60 et ss)
- 2009** **Transformation du Fonds en Fondation pour la formation professionnelle et continue**



La Fondation en bref

Deux sources de financement, deux lois qui fondent son activité, deux publics cibles

1 Loi sur la formation professionnelle du 15 juin 2007



La Fondation finance les coûts de :

Formation professionnelle initiale (apprentissage):

- Cours interentreprises
- Stages interentreprises
- Mesures d'appui non prises en charge par les établissements d'enseignement professionnel
- Formation des membres de commissions de formation professionnelle
- Frais de matériel pour les procédures de qualification (examens d'apprentissage)
- Informations paritaires aux personnes en formation
- Actions de promotion

Formation continue des adultes :

- Mesures d'aide à la formation continue à des fins professionnelles ou à la préparation d'examens supérieurs
- Actions de promotion
- Mesures incitatives visant à une qualification professionnelle
- Mesures spéciales de formation continue



La Fondation en bref

Deux sources de financement, deux lois qui fondent son activité, deux publics cibles

2 Loi sur la formation continue des adultes du 18 mai 2000*



*Art. 8 LFCA Lorsque le taux de chômage atteint 4%, l'Etat accentue fortement son effort de soutien à la formation continue en allouant au budget annuel de la Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue un montant extraordinaire équivalent à la somme que la Fondation a allouée l'année précédente à la formation des adultes.

Dans ce cadre, la Fondation finance des mesures, subsidiaires et complémentaires à l'Etat, destinées à pallier une pénurie de qualifications constatée dans un secteur spécifique de l'économie du canton, telles que:

- Mesures incitatives visant à une qualification professionnelle dans un secteur où une pénurie de qualifications est constatée.
- Mesures de formation continue et de perfectionnement participant directement à la qualification professionnelle d'une profession où une pénurie de qualification est constatée.





La Fondation en bref

Eclairage



Eclairage de Sabrina Cohen Dumani, Directrice

«2013 - une première année de transition et un repositionnement de la Fondation par la modernisation de ses outils de gestion»

«Notre pari: garder toujours à l'esprit l'encouragement des entreprises formatrices, pilier central du partenariat privé-public de la formation professionnelle duale et répondre aussi bien que possible aux besoins individuels des candidats tout en s'assurant de l'égalité des chances et de l'intégration dans le monde du travail.»

En 2013 aussi et pour la 5ème année consécutive, toute la filière de formation professionnelle initiale et continue (apprentissage, brevets et diplômes fédéraux) a été au cœur de notre financement et de l'actualité. Il n'y a en effet pas une année où notre pays n'est pas mis en avant comme champion de l'intégration des jeunes dans le monde du travail avec un des taux de chômage les plus bas du monde pour cette catégorie de travailleurs.

Notre secret: la formation professionnelle duale qui aboutit sur un diplôme et une expérience professionnelle de trois ou quatre ans aux candidats.

Ce système d'ingénierie de formation bien helvétique attire les délégations des Etats-Unis, de la Russie, de la Grande-Bretagne, de la Corée du Sud ou encore de la Chine, qui envisagent de s'en inspirer. Or, son organisation est délicate car elle repose essentiellement sur la bonne entente de tous les acteurs de formation impliqués. Son avenir se redessine ainsi en permanence et à tous les niveaux.



Prioritairement, il dépend de la bonne volonté des entreprises à continuer leurs efforts de formation, notamment en engageant des apprentis. Pour les soutenir, les associations professionnelles, deuxième acteur indispensable de la formation duale, jouent un rôle moteur. Elles reposent elles aussi sur les efforts bénévoles de leurs membres et sur le travail accompli dans leurs comités respectifs. C'est ainsi que les contenus de formation sont revus et continuellement adaptés pour correspondre en permanence aux règles de l'art de la profession.

C'est cet effort que la Fondation soutient prioritairement en consacrant la plus grande partie de son budget chaque année pour assurer la gratuité de la formation des apprentis pour les entreprises formatrices, notamment des cours interentreprises et de certains frais d'examen finaux. Les associations professionnelles qui organisent ces formations sont ainsi les principaux bénéficiaires de notre financement.

S'assurer de l'intégration continue d'une main-d'œuvre qualifiée le plus en adéquation possible avec les besoins de l'économie. La Fondation soutient aussi la formation continue des adultes. Ce soutien est unique en son genre en Suisse et a notamment pour but d'anticiper la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs. Ainsi, de nombreuses professions reçoivent chaque année ce financement indispensable à notre prospérité économique.

Pour 2014, nous mettons l'accent sur les nouvelles technologies. Toutes les demandes seront désormais disponibles en ligne progressivement durant l'année.

«Notre principal objectif est d'être accessible au public via Internet et de pouvoir répondre rapidement et en toute transparence aux demandes des utilisateurs», rappelle Sabrina Cohen Dumani, récemment engagée par le Conseil de Fondation en qualité de Directrice.





Les prestations financées

Formation professionnelle initiale

1. LES COURS INTERENTREPRISES

Quel financement ?

Afin d'encourager les entreprises formatrices à continuer leurs efforts de formation duale, la Fondation et l'Etat ont pour objectif de permettre à toutes les entreprises formatrices d'envoyer leurs apprentis suivre **gratuitement** les cours interentreprises.

Pour cela, le partenariat financier développé entre les organisateurs de cours interentreprises, la Fondation et l'Etat est fondamental. Ainsi, la bonne gestion des associations professionnelles et l'incitation à veiller à toujours mettre un frein à la dépense, tout en conservant un bon niveau de qualité, sont garantes de la pérennité de ce financement. Cela permet à la Fondation et à l'Etat de continuer à prendre en charge la quasi-totalité des coûts.

Combien ?

La participation de la Fondation en faveur des cours interentreprises, destinés aux apprentis de l'ensemble des métiers, représente environ 60% du budget 2013 pour la formation professionnelle initiale. Cela représente la somme de 5,5 mios pour l'année 2013.

Pour qui ?

La grande majorité des 2900 entreprises formatrices genevoises ont pu envoyer leurs apprentis gratuitement suivre des CIE.



2. FRAIS DE MATÉRIEL POUR LES EXAMENS FINAUX ET AUTRES FRAIS ANNEXES

Quel financement ?

La loi fédérale sur la formation professionnelle met à la charge des entreprises formatrices, les frais de matériel des examens de fin d'apprentissage.

A Genève, ils sont pris en charge par la Fondation, ainsi que les frais de transports des apprentis devant se rendre dans un autre canton pour passer leurs examens finaux. Les frais d'experts demeurent eux à la charge de l'Etat.

Combien ?

La Fondation pour la formation professionnelle et continue contribue à hauteur de **CHF 630'000** pour les frais de matériel, d'examens d'apprentissage, ce qui représente environ 7% du budget 2013 pour la formation professionnelle initiale.

Pour qui ?

Les 2900 entreprises formatrices ont bénéficié de la gratuité totale de ces coûts, ce qui représente pour elles une incitation à persévérer dans leurs efforts de formation des apprentis.





Les prestations financées

Formation professionnelle initiale

3. QUALITÉ DE L'APPRENTISSAGE DUAL

Soucieuse de la qualité de la formation duale, la Fondation a financé, depuis 2009, déjà le développement de la première **plateforme de gestion en ligne** des cours interentreprises et de coordination de la surveillance, dénommée «Intraform».

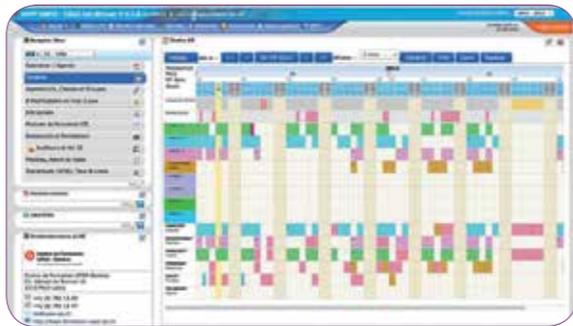
Simple, intuitive et adaptée, cette application a pour vocation de :

- Accélérer la transmission d'informations entre les différents acteurs de la formation professionnelle ;
- Faciliter la planification et l'enregistrement des visites pour les commissaires professionnels et de milices ;
- Offrir un outil de gestion CIE commun aux organisateurs de cours ;
- Permettre d'extraire des listes et tableaux de bord adaptés à la fonction et au rôle de chacun.

Elle est à ce jour utilisée :

- par plus de **500 utilisateurs et acteurs** de la formation professionnelle à Genève ;
- par une large représentation des secteurs au travers de **45 commissions de formations** ;
- par plus **25 associations professionnelles organisatrices** pour les fonctionnalités de gestion des CIE ;

Cela représente ainsi plus de **500'000 requêtes par année**.



Contact: Laurent Baechler
Coordinateur APFP – laurent.baechler@apfp.ch

4. MESURES PARTICULIÈRES DE SOUTIEN À LA FORMATION DUALE: LES RÉSEAUX D'ENTREPRISES FORMATRICES

Pour conserver leur compétitivité sur les marchés internationaux, de plus en plus d'entreprises, en particulier les PME, sont poussées à se spécialiser. Cette tendance générale n'est pas toujours compatible pour répondre de manière complète aux objectifs fixés dans les ordonnances de formation. Afin d'éviter que les entreprises formatrices ne se désengagent de l'apprentissage dual, faute de pouvoir remplir la totalité des exigences de formation, certaines associations professionnelles ont mis en place des réseaux d'entreprises grâce au soutien de la Fondation.

Ainsi, les entreprises même très spécialisées peuvent pleinement contribuer à la formation des apprentis et l'investissement dans la formation de chaque entreprise membre est optimisé.

Les associations professionnelles, prestataires de formation au sein de ce type de réseaux, peuvent ainsi rapidement répondre aux évolutions technologiques à intégrer dans ces formations. C'est le cas notamment de la formation de base des apprentis de 1^{ère} année du CEP, géré paritairement par l'UIG et UNIA.

5. MESURES D'APPUI ET DE RENFORCEMENT

Ces mesures sont initiées par des associations professionnelles ainsi que par le centre de formation de l'Etat lorsque les besoins s'en font ressentir. Il s'agit de cours théoriques mis en place en faveur des apprentis des métiers de la construction, des laborantins, option chimie et biologie et des apprentis de l'administration cantonale.

Les subventions pour ces mesures accordées s'élèvent à **CHF 54'840**.





Les prestations financées

Formation continue des adultes

Très sensible à l'intérêt pour l'économie de bénéficier de personnel hautement qualifié, la Fondation intervient depuis sa création au soutien financier de la formation professionnelle continue. Toutes les formations soutenues par la Fondation ont un but: **renforcer l'employabilité des candidats dans le canton de Genève en adéquation avec les besoins de l'économie.**

Certains secteurs faisant face à une pénurie de personnel qualifié ont donc été particulièrement soutenus en 2013, qu'il s'agisse des formations de base ou des formations supérieures. Le critère de financement est lié aux enjeux économiques différents d'un secteur à l'autre. Ainsi, la Fondation peut financer des mesures de formation allant de l'alphabétisation et de cours de français, aux formations qualifiantes de base, au perfectionnement et à la reconversion professionnelle, ou encore aux cours de préparation aux brevets et diplômes fédéraux.

1. ALPHABÉTISATION ET COURS DE FRANÇAIS

De nombreux cours de français et d'alphabétisation, indispensables au renforcement des compétences de base dans certains secteurs sont, fortement soutenus par la Fondation. Ils sont notamment donnés par l'UOG via une demande de l'APFP.

Ainsi, 5420 personnes ont pu bénéficier d'un enseignement de la langue française, première étape indispensable à la formation professionnelle de base et à l'intégration durable dans le monde du travail. La participation globale de la Fondation en faveur de ces formations s'élève à **CHF 819'000**, soit environ 21% du budget 2013 de la formation continue pour des adultes.

2. GESTION DE CARRIÈRE

Les subventions attribuées pour ces mesures concernent, en particulier le CEBIG, soutenu par la Fondation au travers de L'APFP. Cette mesure a bénéficié d'un soutien de la Fondation à hauteur d'environ **CHF 1'280'000**.

3. VALIDATION D'ACQUIS

Dans le cadre des mesures incitatives visant à l'obtention d'une qualification professionnelle, la Fondation participe également à hauteur de **CHF 260'000** au processus Qualification+ en faveur des personnes souhaitant obtenir une certification reconnue (article 32 de la loi fédérale).

4. MESURES EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée notamment dans les secteurs de la santé, du social, ainsi que les milieux artistiques et de la vente, la Fondation a soutenu des projets de formation continue pour un montant de **CHF 480'000**.

5. FINANCEMENT DE LA PERTE DE GAIN

La Fondation assure, depuis 2009, **le financement de la perte de gain provenant de l'absence d'un employé** pendant les jours où il suit une formation en vue de l'obtention d'une certification CFC/AFP par la VAE.

Les sociétés ainsi que les institutions privées ou publiques, quel que soit le nombre de leurs employés, peuvent bénéficier de cette mesure pour autant qu'elle s'inscrive dans un véritable projet d'entreprise et que le salarié s'engage dans un parcours complet comprenant la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la formation complémentaire ou dans une formation suivie d'un examen. Ce parcours d'évaluation et de formation doit se réaliser entièrement pendant les heures de travail.

Alors qu'un montant de **CHF 425'000** a été versé, en 2011, dans le cadre de cette mesure, les engagements enregistrés, en 2013, atteignent **CHF 700'000** pour trente-cinq demandes d'associations ou d'entreprises concernant 112 personnes provenant, en majorité, des secteurs de la santé, du social, de la construction et des services.



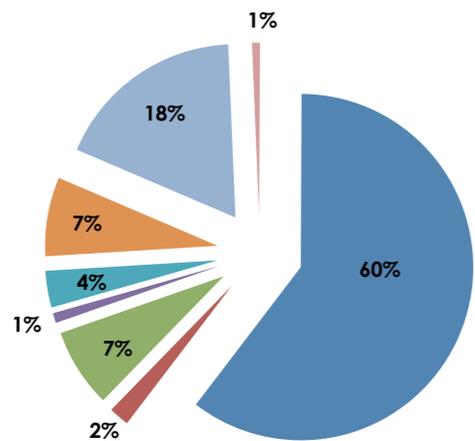


La Fondation en chiffres

Principaux financements

FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

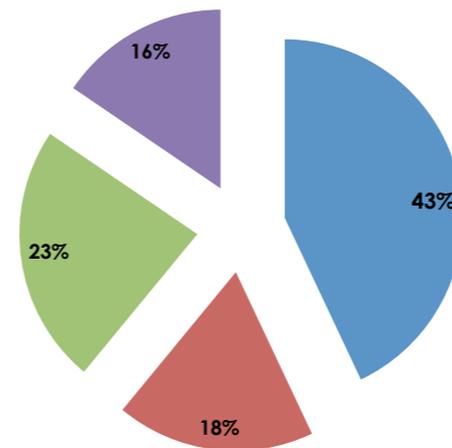
COURS INTERENTREPRISES	60%
STAGES INTERENTREPRISES	2%
FRAIS D'EXAMENS D'APPRENTISSAGE	8%
MESURES D'APPUI ET DE RENFORCEMENT	1%
SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE	3%
FRAIS EXAMENS APPRENTISSAGE	7%
RÉSEAUX D'ENTREPRISES FORMATRICES	18%
TESTS EVA	1%



- COURS INTERENTREPRISES
- STAGES INTERENTREPRISES
- FRAIS D'EXAMENS D'APPRENTISSAGE
- MESURES D'APPUI ET DE RENFORCEMENT
- SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE
- FRAIS EXAMENS APPRENTISSAGE
- RÉSEAUX D'ENTREPRISES FORMATRICES
- TESTS EVA

FORMATIONS CONTINUES DES ADULTES

FORMATIONS CONTINUES DIVERSES	43%
MESURES D'INTÉGRATION (cours de français)	18%
MESURES SPÉCIALES (Bilan de carrières, VAE)	24%
MESURES D'INCITATION À LA FORMATION (Perte de gain)	15%



- FORMATIONS CONTINUES DIVERSES
- MESURES D'INTÉGRATION
- MESURES SPÉCIALES
- MESURES D'INCITATION À LA FORMATION (Perte de gain)



La Fondation en chiffres

Compte de pertes et profits pour l'exercice 2013

	2013 (Swiss Gaap) CHF	2012 (Swiss Gaap) CHF
Produits d'activités		
Cotisations secteur privé LFP	6'124'696.00	5'216'879.25
Cotisations secteur public LFP	1'725'825.00	1'761'552.00
Subvention ordinaire de l'Etat	2'949'000.00	2'790'600.00
Subvention extraordinaire de l'Etat LFCA	3'112'632.00	3'099'873.00
Total des Produits d'activités	13'912'153.00	12'868'904.25
Charges d'activités		
Frais administratifs	536'681.77	339'098.30
Indemnité Conseil Fondation	5'197.50	4'913.00
Frais de perception de la cotisation	179'083.50	168'752.00
Attribution provision sur cotisations irrécouvrables	0.00	11'377.37
Formation initiale en faveur de collectivités publiques	0.00	33'192.00
Formation initiale en faveur d'association prof.	6'323'644.70	6'451'391.30
Formation continue en faveur de collectivités publiques	785'836.00	647'104.00
Formation continue en faveur d'association prof.	2'681'465.49	2'683'100.80
Contributions extraordinaires actions de formations	400'637.00	522'213.00
Contributions extraordinaires soutien secteurs éco.	2'011'170.26	1'837'440.90
Contributions à perte de gain (VAE/formation)	700'824.74	475'000.00
Contributions extraordinaires pour promotion - expertises	0.00	265'219.10
Montants désengagés	(116'421.00)	(78'349.00)
Montants restitués à l'Etat	116'421.00	78'349.00
Dotation du croire	200'000.00	0.00
Total des Charges d'activités	13'824'540.96	13'438'801.77
Résultat d'exploitation avant résultat financier, exceptionnel et exercices antérieurs	87'612.04	(569'897.52)

	2013 (Swiss Gaap) CHF	2012 (Swiss Gaap) CHF
Produits et charges financiers		
Produits financiers	0.00	639.14
Résultat financier	0.00	639.14
Produits et charges exceptionnels		
Produits sur exercices antérieurs	182'459.45	334'885.50
Charges sur exercices antérieurs	(244'120.75)	(873'849.50)
Résultat exceptionnel	(61'661.30)	(538'964.00)
Résultat de l'exercice	25'950.74	(1'108'222.38)

La Fondation en chiffres

Bilan au 31 décembre 2013

Actif	2013 (Swiss Gaap) CHF	2012 (Swiss Gaap) CHF
Liquidités	5'574'045.21	1'323'067.43
Compte Caisse Centralisée Etat Genève	5'574'045.21	1'323'067.43
Créances	2'178'868.94	3'087'304.04
Débiteurs caisses allocations familiales	2'372'527.24	3'087'192.29
./. Ducroire	(200'000.00)	0.00
Débiteurs impôt anticipé	0.00	111.75
Charges payées d'avance	6'341.70	0.00
Total de l'Actif	7'752'914.15	4'410'371.47

Passif

Fonds étrangers

Créanciers

Créanciers divers	164'729.60	4'913.00
Créancier OFPC	384'206.73	542'706.20
Dettes envers l'Etat de Genève	116'421.00	78'349.00

Contributions à verser

Contributions ordinaires à verser	4'228'743.01	1'658'289.95
Contributions ordinaires à verser à l'OFPC	894'984.15	591'371.50
Contributions extraordinaires à verser	1'542'991.40	1'170'379.30

Autres fonds étrangers

Produits reçus d'avance	200'850.00	190'325.00
Charges à payer	110'000.00	90'000.00

Total des Fonds étrangers

	2013 (Swiss Gaap) CHF	2012 (Swiss Gaap) CHF
Créanciers	665'357.33	625'968.20
Contributions à verser	6'666'718.56	3'420'040.75
Autres fonds étrangers	310'850.00	280'325.00
Total des Fonds étrangers	7'642'925.89	4'326'333.95

Fonds propres

Réserve budget ordinaire	84'037.52	1'746'361.90
Reclassement CAF SCAF/CAFAC	0.00	(554'102.00)
Résultat exercice budget ordinaire	25'950.74	(1'108'222.38)

Total des Fonds propres

Total du Passif

Total des Fonds propres	109'988.26	84'037.52
Total du Passif	7'752'914.15	4'410'371.47

Organisation de la Fondation

Le Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation est un organe tripartite composé de six membres titulaires et d'autant de suppléants désignés par le Conseil d'Etat pour une période de quatre ans, représentant l'Etat et les associations professionnelles d'employeurs et de travailleurs.

Représentants des employeurs proposés par l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG)

Titulaires

Nicolas Rufener, Président en 2013

Pierre Weiss, remplacé par Frank Sobczak

Suppléants

Nicolas Aune

Guy Suchet

Représentants des employés proposés par la Communauté Genevoise d'Action Syndicale (CGAS)

Titulaires

Françoise Weber

Stéphane Mignot

Suppléants

Filipa Ana Chinarro Fazendeiro

Joël Mugny

Représentants de l'Etat

Titulaires

Grégoire Evéquo, Vice-Président 2013

Frédéric Ottesen

Suppléants

Cyril Salort

Thierry Durand





Organisation de la Fondation

L'administration

L'équipe

A la suite du départ à la retraite à la fin août 2013 de Gérard Matthey-Jonais, administrateur depuis la création du fonds, et sa fidèle collaboratrice, Françoise Goy, le Conseil de Fondation a décidé de moderniser l'administration de la Fondation. Il a ainsi créé un poste de Directeur avec des missions stratégiques et opérationnelles renforcées.

Sabrina Cohen Dumani, juriste de formation, anciennement Secrétaire générale de la FONPRO et Cheffe de projet de la loi sur la formation professionnelle vaudoise, a été engagée en tant que Directrice de la Fondation, dès le 1^{er} septembre 2013. Elle a réorganisé son équipe en engageant: Cynthia Avigdor en tant qu'assistante de direction, André Massas et Twana Chevalier comme collaborateurs administratifs.

L'équipe de Direction de la Fondation met à profit son savoir et ses compétences pour offrir un service de qualité aux demandeurs.

Les systèmes de comptabilité et de contrôle interne a aussi été repensé. Ainsi, la gestion comptable de la Fondation a été confiée à la Fiduciaire SFER SA.



Modernisation des outils de gestion

Rationalisation des coûts administratifs de la Fondation: des outils de gestion des demandes de contribution en ligne.

Par souci de simplification administrative, la Fondation a développé plusieurs plateformes de demandes en ligne. Ces mesures représentent une simplification pour l'ensemble des partenaires.

Par ailleurs, la Fondation et l'OFPC ont aussi rejoint la plateforme intercantonale www.ciech.ch à l'instar du canton de Vaud. Ces outils modernes ont été mis en œuvre dans le courant de l'année 2014. Les cantons du Valais, de Fribourg et de Neuchâtel suivront dès 2015.

Professions				
Numéro	Nom	Canton	Versement des acomptes	Demandes de financement
90503	Polydesigner 3D CFC	Genève		2013/2014
90503	Polydesigner 3D CFC	Vaud		
Numéro	Nom	Canton	Décompte ESFP	
90503	Polydesigner 3D CFC	Autres cantons	2013/2014	





Partenaires de la Fondation

Quelques partenaires financés...

A+P DO IT YOURSELF
A+P FLOWER
AGCV-Suissetec
Agora
Agrigène
Artisans Boulangers-Confiseurs du canton de Genève
ARTOS
Association 2roues Suisse, section Genève
Association CIE Bois Genève
Association CIE Carrelage Genève
Association CIE JardinSuisse - GE
Association CIE Transitaires Genevois
Association Convenience Kiosque
Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois
Association Cours interentreprises Hôtellerie Restauration - Genève
Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité
Association des communes genevoises
Association des Médecins-Dentistes de Genève
Association du Conseil Paritaire de la Carrosserie de Genève
Association EGP
Association FAI Formation Genève
Association formation continue petite enfance
Association genevoise de Formation Professionnelle en Assurances
Association genevoise de la construction métallique et du store - Métal Genève
Association genevoise détaillant textile
Association genevoise pour les métiers de laboratoire
Association paritaire pôle commerce pour la formation
Association paritaire pôle nature et environnement
Association paritaire UAPG-CGAS
Association PharmaGenève

Association pour la Formation Professionnelle Informatique
Association professionnelle des gérants en immeuble
Association romande des agents d'exploitation
Association romande des fleuristes
Association romande des métiers de la bijouterie
Association romande des métiers de la pierre
Association romande pour la formation des gardiens d'animaux
Association suisse des constructeurs navals
Association suisse des détaillants en alimentation
Association suisse des détaillants en jouets
Association suisse des esthéticiennes
Association suisse des garnisseurs en carrosserie
Association suisse des magasins d'articles de sport
Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie
Association suisse des papetiers
Association suisse des techniciens en orthopédie
Association suisse pour la formation professionnelle en logistique
Association UIG-UNIA pour la gestion du Centre d'Enseignement Professionnel
Association vaudoise des écoles d'assistantes médicales
Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers
Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir
Association vaudoise pour la formation dans les métiers de la boulangerie-pâtisserie-confiserie
Ausbildungs- und Prüfungsbranche Parfumerie
Ausbildungsdachverband der Kanalunterhaltsbranche
Ausbildungszentrum für die Schweizer Fleischwirtschaft
Branche de formation et d'examen construire et habiter
Branche Handel Kaufmännische Grundbildung
Caisse de compensation des maîtres ferblantiers et installateurs sanitaires du canton de Genève
Centre de Bilan de Genève



Partenaires de la Fondation

Quelques partenaires financés...

Centre de formation des HUG
Centre de formation des SIG
Centre de formation Hospice général
Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment
Centre de formation professionnelle par DECS-SFOP Etat du Valais
Chambre Valaisanne de l'Agriculture
CIE Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
Coiffure Suisse Section Genève
Collectif Romand - CIE - Technique Dentaire
Commission des cours interentreprises des notaires romands
Commission paritaire des métiers du bâtiment second œuvre Genève
Commission paritaire du nettoyage
Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien
Communauté d'Intérêts pour la Formation Commerciale de Base - Genève
Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud
Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens
Conseil interprofessionnel de formation
Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Geneve, Vaud et Valais
CYP
Délégation à la formation I+D
Département Sécurité et Environnement - DGE - Formation professionnelle forestière
Ecole Panorama
Fédération des Carrossiers Romands Vaud
Fédération genevoise des établissements médico-sociaux
Fédération suisse des agences de voyages
Fédération vaudoise des entrepreneurs, Ecole de la construction
Fédération vaudoise des maréchaux-forgerons et mécaniciens de machines agricoles
Fondation pour la formation des adultes
Fondation pour la formation des adultes IFAGE

FormaPro
FORs
Fusion Pub SA
Groupement romand de l'informatique
Groupement suisse de l'industrie mécanique
Hotel & Gastro Union
hotelleriesuisse
Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Institut Supérieur de Formation Bancaire
Interessengemeinschaft im Bereich Leder und Textil
Interessengemeinschaft Musikinstrumentenbauer
Jardin Suisse
Jardins Suisse Vaud
Kommission für Zeichner Fachrichtung
Raumplanung und Landschaftsarchitektur
La Poste Suisse Centre de formation
LOGIN formation professionnelle
Office du personnel de la Ville de Genève
Office du personnel de l'Etat - Secteur de l'apprentissage
Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe
Organisation pour la formation commerciale fiduciaire-immobilière
OrTra Intendance Genève
OrTra Santé-Social Genève
Rencontres professionnelles de danses
Richemont Fachschule SBKV Stiftung
Romandie formation
Schuhschweiz
Schweizerischer Theatermaier Verband
Section de Genève de la Société Suisse des Entrepreneurs

Service Fashion + Style GmbH
Société des vétérinaires suisses
Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et carreleurs
Société suisse d'industrie laitière
Société vaudoise et romande des patrons pâtisseries-confiseurs, chocolatiers, glaciers
Stiftung des Schweizer Optikverbandes für die berufliche Aus- und Weiterbildung
Stiftung für Oberflächentechnik
Swiss Association Polydesigner3D - CIE P3D
Swiss Fashion Stores
Swiss Graphic Designers
Swissavant Wirtschaftsverband Handwerk und Haushalt
Swissmem Ecole de cadres
Syndicat interprofessionnel travailleurs
Union professionnelle de l'automobile section Genève
Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise
Union romande des professionnels deux-roues
Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision
Union suisse des photographes professionnels
Union Suisse du Métal
Université ouvrière de Genève
Verband Fuss und Schuh
Verband Textilpflege Schweiz
Verein kaufm. Grundbildung HGT
Verein Polybau
Viscom

« Si quelqu'un vous offre une opportunité incroyable mais que vous n'êtes pas sûr d'y parvenir. Dites oui - vous apprendrez alors comment le faire plus tard ».

Richard Branson



LEXIQUE

AFP, Attestation fédérale de formation professionnelle

APFP, Association paritaire pour la formation professionnelle UAPG - CGAS

CAF, Caisses d'allocations familiales

CEBIG, Centre de Bilan de Genève

CEP, Centre d'Enseignement Professionnel CEP, UIG-UNIA

CGAS, Communauté genevoise d'action syndicale

CFC, Certificat fédéral de capacité

CIE, Cours interentreprises

IFAGE, Fondation pour la formation des adultes (Genève)

LFCA, Loi sur la formation continue des adultes (Genève)

LFP, Loi sur la formation professionnelle (Genève)

LFPPr, Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle

OFPC, Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

OFPr, Ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle

OrTra, Organisation du monde du travail

UAPG, Union des Associations Patronales Genevoises

UIG, Union Industrielle Genevoise

UOG, Université Ouvrière de Genève

VAE, Validation des acquis de l'expérience

IMPRESSUM

Graphisme et mise en page: Trajets Concept

Impression: Imprimerie ATAR Roto Press - Genève

Photographe: Pedro Neto, Whitebalance

Rapport d'activité 2013